



La lettre aux Meusiens

N° 96

juillet-août 2014

DANS CE NUMERO

Nouveaux élus, nouveaux défis.

par Bertrand PANCHER

La carte municipale aura été profondément modifiée après les dernières élections municipales dans le département de la Meuse et beaucoup de nouveaux élus commencent maintenant à prendre leurs marques.

Ils se rendent compte « qu'il y a loin de la coupe aux lèvres » tant leurs volontés de développer leurs territoires se trouvent contrecarrées par des moyens on ne peut plus limités. Pour avoir diligencé un audit auprès d'un cabinet spécialisé sur l'évolution de nos finances ces prochaines années, je peux vous affirmer que si l'on ne fait rien nous irons tout droit dans le mur...

Les perspectives de développement sont heureusement favorables. Les emplois nouveaux arrivent sur le site de Commercy. Pour m'être battu « corps et âme » pour l'obtention d'un contrat de développement économique accompagnant la disparition du 8eme RA, c'est une excellente nouvelle. Quant au projet CIGEO « les fruits devraient bientôt tenir la promesse des fleurs ».

Il devrait sur ce plan-là y en avoir pour tous, sous réserve que nous nous

organisons tous afin d'accueillir les entreprises, leurs sous-traitants et les salariés.

A condition aussi que les réformes territoriales trop brutales ne viennent pas anéantir tous nos efforts. Dans ce domaine je ne peux qu'exprimer mon inquiétude, mais aussi vous assurer de ma vigilance. Ce n'est pas en supprimant tous les départements, en créant de grandes régions et en regroupant toutes les communautés de communes de moins de 20 000 habitants que l'on fera des économies du jour au lendemain.

Raison de plus d'être solidaires...



En direct de la Meuse

Retrouvez Bertrand Pancher dans la 1^{ère} circonscription de la Meuse : Bertrand Pancher soutient le secteur de l'aide à domicile, la présence du loup en Meuse...

Page 2



En direct de l'Assemblée nationale

Retrouvez l'actualité de Bertrand Pancher à l'Assemblée nationale, ses actions et les amendements défendus.

Pages 3 et 4

En Bref....

Des informations nationales et locales.

Pages 4 et 5

En direct de la Meuse

Bertrand PANCHER interroge la Ministre de la Santé sur les difficultés ressenties par les associations d'aide à domicile.

Le député de la Meuse à l'écoute des associations du territoire a rencontré les représentants de l'ADAPAH Meuse. Cette association qui existe à Bar-le-Duc depuis 1961 intervient 7 jours sur 7 pour accompagner les personnes âgées et handicapées dans les actes de la vie quotidienne permettant un maintien à domicile des personnes.

Si on peut se féliciter d'une future loi sur le vieillissement, de nombreuses interrogations planent toujours sur la date d'entrée en vigueur de la loi et sur les promesses qui ont été faites en ce sens. Aussi, Bertrand Pancher a interpellé Marisol Touraine, la ministre de la Santé sur les difficultés, financières notamment, et quasi-insurmontable du secteur de l'aide à domicile qui touchent à la fois les professionnels du secteur et en premier lieu les bénéficiaires. A ce titre, il a souligné le reste à charge pour les bénéficiaires qui est devenu trop lourd, alors que les salaires des salariés du secteur sont gelés et que les indemnités de déplacement ne suffisent plus à couvrir les frais inhérents à la nécessité des soins. Dans le courrier adressé à la Ministre, Bertrand Pancher s'est étonné que la contribution additionnelle pour la solidarité et l'autonomie (CASA) créée par la loi de finance de la Sécurité Sociale de 2013 ait été affectée au fonds de solidarité. En effet, la CASA payée par les retraités, devait être attribuée à l'aide à l'autonomie (Services à domicile, établissements). En 2013, elle a été attribuée "exceptionnellement" au Fonds de solidarité Vieillesse. Le projet de loi de la Sécurité sociale pour 2014 prévoyant la même destination, détournant le produit de cette contribution une année de plus de son objet. En effet, le maintien du produit de la CASA au sein du budget de la CNSA pourrait permettre une augmentation de la part de financement de la CNSA au titre de l'APA à domicile, revaloriser les emplois de cette branche professionnelle et reconnaître la politique de professionnalisation de ses salariés par une hausse de la valeur du point de la convention collective, financer des missions de préventions des services d'aide et d'accompagnement à domicile et enfin financer l'augmentation des plafonds d'APA à domicile afin de pallier le phénomène de saturation des plans d'aide et de baisse régulière du pouvoir d'aide de cette allocation depuis sa création. Dans sa réponse au député de la Meuse, la ministre de la Santé affirme qu'il n'est pas illégitime que l'ensemble des Français actifs et retraités, participent au financement de la protection sociale dont ils bénéficient. En 2013, le produit de la CASA, soit 350 millions d'€ a été affecté en totalité au FSV, et en 2014, à l'issue du débat parlementaire, députés et sénateurs ont obtenu que 100 millions d'€ soit affectés à l'aide à l'autonomie sur les 650 millions d'€ du produit de la CASA. On est encore loin du compte alors que les besoins sur le terrain sont urgents : des services à domicile ferment faute de financements, les restes à charge en EHPAD (Etablissements pour personnes âgées dépendantes) sont insupportables, les aidants familiaux s'épuisent...



Le député de la Meuse alerte l'Etat sur les conséquences de la présence du loup dans le département.

Soucieux de conserver un équilibre sur le territoire, Bertrand Pancher a interpellé le ministre de l'Agriculture sur la présence du loup dans la 1^{ère} circonscription de la Meuse. En effet, si le loup est un animal protégé et qu'il est important pour la protection de la biodiversité de continuer à le protéger, sa présence revêt une sensibilité particulière notamment en territoire de plaine. La caractéristique de l'élevage ovin dans le sud de la Meuse est d'avoir des petits troupeaux, ce qui représente une économie fragile. Aussi, le député du sud Meusien a souligné cet élément dans sa correspondance à Stéphane LE FOLL et à Ségolène ROYALE indiquant qu'une attaque de loup, si c'est parfois quelques bêtes tuées, c'est aussi un traumatisme pour les éleveurs parfois contraints d'abattre les animaux blessés. C'est également un choc psychologique extrême fort et la situation est d'autant plus épuisante que les éleveurs n'ont pas forcément les moyens de grillager pour protéger leur troupeau. A ce jour, dans le département de la Meuse, les représentants du monde agricole ont permis de dénombrier 6 béliers tués ou euthanasiés, 5 brebis tuées ou euthanasiées et 76 animaux blessés. C'est pourquoi, Bertrand Pancher a demandé au ministre de l'Agriculture et à la ministre de l'Ecologie le classement de la Meuse en « zone de présence permanente » qui doit permettre un prélèvement du loup par des moyens spécifiques.

Vers une application plus intelligente de la réglementation : l'exemple de l'eau.

Le député de la Meuse est également intervenu auprès du ministre de l'Agriculture, une nouvelle fois, pour attirer l'attention de l'Etat sur la nécessité de stopper l'empilement des réglementations. En effet, dans le département de la Meuse, lequel représente la ruralité, nous disposons d'un nombre de ressources en eau importante puisque l'on dénombre 340 captages pour 190.000 habitants. Plus de 5 % de notre surface agricole utile est impactée par des aires d'alimentation d'eau potable, ce qui a amené les collectivités et les agriculteurs Meusiens à engager des moyens humains et financiers importants pour accompagner la protection de la ressource en eau. D'ailleurs, la Meuse a accueilli 10 sites classés « Grenelle ». Dans le même temps, 500 nouveaux captages « conférence environnementale » sont listés en France dont 8 nouveaux sites à classer en Meuse. Aussi, Bertrand Pancher a souligné l'incompréhension du monde agricole Meusien qui s'estime ciblé par des contraintes toujours plus fortes malgré leur engagement déjà fort dans ce domaine. Il attend la réponse du Ministre sur cette question.

CHIFFRES CLES

40

C'est l'anniversaire de la loi fixant à 18 ans l'âge de la majorité qui a été promulguée le 5 juillet 1974. Promesse électorale du candidat Valéry Giscard d'Estaing élu à la Présidence de la République le 19 mai 1974, le texte fut adopté le 25 juin 1974 à l'Assemblée nationale. Cet abaissement de la majorité a eu pour effet immédiat d'augmenter le corps électoral de près de 2.5 millions de citoyens et surtout de laisser la jeunesse s'exprimer sur les choix de société. De plus en plus de jeunes lycéens s'engagent et un nouveau débat se présente pour un abaissement à 16 ou 17 ans.

ACTIVITE A L'ASSEMBLEE

Retrouvez mon activité à l'Assemblée nationale sur le site [nosdeputes.fr](http://www.nosdeputes.fr) : <http://www.nosdeputes.fr/bertrand-pancher>

VISTE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE



Le 29 avril dernier, l'association Meusienne AROPA était en visite à l'Assemblée nationale. Cette association de retraités et futurs retraités des organismes professionnels agricoles a pour mission de représenter et défendre ses adhérents auprès des organismes sociaux et des pouvoirs publics.



En direct de l'Assemblée nationale

Bertrand Pancher dénonce une écologie sacrifiée dans le cadre du PLFR 2014.

Le député de la Meuse, qui est également responsable du Pôle Ecologique de l'UDI, a tenu à faire part de sa stupéfaction lors de la présentation du PLFR 2014 au Conseil des Ministres sur le nouveau coup de massue asséné au budget de l'écologie. Adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 1^{er} juillet dernier, le budget de l'écologie subit une baisse de 288 millions d'€, véritable apothéose de la politique anti-écologique menée par le Gouvernement depuis plus de 2 ans.

Bertrand Pancher a souligné que si des économies étaient certes nécessaires, il devenait désormais intolérable que le gouvernement ne cesse de sacrifier d'année en année un peu plus ce secteur d'avenir s'il en est. Que dire en effet du nombre d'emplois qu'il doit créer mais également des enjeux climatiques qu'il sous-tend. Des enjeux qui deviennent chaque année plus prégnants. Le gouvernement ose ainsi amputer les crédits de la biodiversité, du climat, de l'énergie, des transports alors même que le projet de loi sur la biodiversité arrive en examen – après une très longue attente - et que l'on se demande si l'Agence

pour la biodiversité ne sera pas une coquille vide faute de moyens, que les reports incessants de l'Ecotaxe ont déjà plus que largement sacrifié nos transports de demain et que le gouvernement ose encore tergiverser et reporter la loi sur la transition énergétique pourtant primordiale.

Ecotaxe : le gouvernement doit trancher en s'inspirant du rapport parlementaire.

Alors que la nouvelle disposition législative modifiant l'écotaxe est de nouveau examinée par l'Assemblée nationale. Le député de la Meuse à la tribune du palais Bourbon a de nouveau souligné l'importance de ce dossier pour le développement économique du pays. Les reports incessants de l'Ecotaxe n'ayant fait que grever chaque jour les financements de l'Afitf (Agence de Financement des Infrastructures de Transports), ce ne sont pas moins de 600 millions d'euros de recettes qui ont été perdues suite à l'inaction du gouvernement qui auraient pu permettre d'engager un projet d'investissement équivalent au double de cette somme, soit l'équivalent de 10 000 emplois sur 10 ans pour la filière. En conséquence, le doublement de l'A31 pourrait ne pas être engagé. Même chose pour les crédits de la RN135 qui risquent d'être perdus.

Bertrand Pancher interpelle le gouvernement sur l'échec de la politique en matière de logement.

Le député de la Meuse auditionnait Ségolène Royale, la ministre de l'écologie dans le cadre de la commission du développement durable de l'Assemblée nationale le 20 mai dernier. S'il a souligné les ambitions affichées par le Chef de l'Etat voilà 2 ans, il a également interpellé la ministre sur l'échec de la politique en la matière. Ainsi, Bertrand Pancher a pointé du doigt le manque de décision en matière environnementale alors qu'il y a urgence. L'élu de la Meuse a dressé un constat accablant de l'échec du gouvernement sur l'économie verte. Tout d'abord, en matière de bâtiment, alors que François Hollande annonçait 500 000 rénovations lourdes par an, à peine 300 000 sont réalisées. Ensuite, dans le domaine des transports pour lequel le report de la « taxe poids lourds » a conduit à tarifier le financement de toute nouvelle infrastructure ainsi que l'entretien de l'existant. Enfin, il a pointé du doigt le sacrifice des énergies renouvelables car depuis 2 ans il n'a jamais été construit aussi peu d'éoliennes et de centrales photovoltaïques. Alors que Paris va accueillir la conférence internationale sur le climat en 2015, le gouvernement se contente d'afficher des objectifs de réduction d'émission de gaz à effet de serre bien en deçà de ce qui est nécessaire. Bertrand Pancher a conclu qu'avant l'arrivée de Ségolène Royale le bateau tanguait et que depuis son arrivée, le bateau coulait...

EN BREF...

Longeville Terroirs 2014.

Le député de la Meuse a inauguré la manifestation « Longeville Terroirs » à Longeville-en-Barrois le 7 juin dernier en présence du maire Mme Danielle Bouvier. Cette exposition était organisée par l'association « les copains d'abord » et s'est tenue sous le signe du cheval. Ainsi, on a pu découvrir des spectacles équestres et différentes animations comme de la musique country.



Bertrand PANCHER avec Danielle BOUVIER, Maire de Longeville-en-Barrois.

Bertrand Pancher interroge le gouvernement sur le projet de centre industriel de stockage géologique des déchets radioactifs.

Lors de la séance des questions orales sans débat du mardi 27 mai, le député de la Meuse a interrogé le gouvernement sur la question du calendrier de mise en œuvre de ce projet, dont les travaux préparatoires pourraient commencer en 2015. Il souhaitait que la ministre en charge de l'écologie puisse confirmer la position du

précédent ministre de l'environnement compte tenu de la nécessité pour les collectivités locales d'accompagner ce très gros projet industriel par des équipements d'accueil en direction des familles, des futurs salariés, ainsi que des sous-traitants venant s'implanter sur le territoire. Il a rappelé que ce projet concernait environ 3000 emplois directs et indirects. Par ailleurs, il a souligné le vif soutien des collectivités à la démarche des producteurs de déchets nucléaires comme EDF qui demandent une labellisation « grand chantier », ce qui permettrait de trouver un accord avec les industriels pour définir les priorités en termes d'accompagnement. Axelle Lemaire, la Secrétaire d'Etat en charge du numérique qui représentait la ministre de l'écologie, a rappelé l'attachement de Ségolène Royale au respect des principes établis par la loi de 2006. Elle a confirmé également le soutien de la ministre à la démarche de labellisation « grand chantier », et le souci d'une réelle discussion avec les élus du territoire, ajoutant que ces questions seraient abordées lors du prochain comité de haut niveau qui doit se réunir prochainement. Bertrand Pancher l'a remerciée pour cette prise de position et a signalé que les élus du territoire seront attentifs à la façon dont ils seront consultés dans le cadre de cette procédure.

La réforme ferroviaire au cœur des territoires.

Après avoir reçu une délégation de cheminots de Bar-le-Duc le 16 juin dernier, Bertrand Pancher était amené à se prononcer sur le texte du gouvernement de la réforme ferroviaire et la question de la nomination des dirigeants de la SNCF en qualité de porte-parole du groupe UDI. Soulignant que notre pays devait faire face à la crise du secteur ferroviaire qui est très endetté (40 Milliards de dette), il a encouragé le gouvernement à saisir cette opportunité de nécessité de réforme pour engager un développement nouveau de notre système de transport. Rappelant les erreurs commises, notamment les investissements décidés sans avoir une réflexion sur l'équilibre d'exploitation des lignes nouvelles, faisant remarquer que l'Etat avait créé des lignes à grande vitesse en transférant les charges à RFF, il a souligné la folie de vouloir payer de l'investissement par de l'endettement sans contrôle. Le député de la Meuse a souligné l'impérieuse nécessité de trouver des financements innovants alors que l'Etat voit ses moyens diminuer. Ainsi, il a pu rappeler la position de l'UDI sur les transports à savoir l'impossibilité de dissocier les infrastructures des exploitants commerciaux, tout en ayant à l'esprit la protection du patrimoine en rappelant également l'exemple de la Deutsche Bahn, l'opérateur historique allemand, confronté aux mêmes difficultés il y a 20 ans et qui a réussi à les surmonter en restant accolé au réseau. Aussi, Bertrand Pancher a souligné les manques du texte présenté par le gouvernement indiquant que l'ouverture à la concurrence du secteur du transport était inéluctable. Le transport de marchandises, secteur déjà ouvert, a permis aux concurrents de prendre 26 % des parts de marchés en 7 ans sur la base d'un temps de travail et d'une mutualisation des tâches mieux organisés. Même si le texte est imparfait et que la question de la reprise de la dette n'était pas réglée, Bertrand Pancher, au nom du groupe UDI, a indiqué que le groupe centriste voterait ce texte tout en mettant en garde le gouvernement sur la nécessité de la réforme et de faire confiance aux cheminots.

Economie sociale et solidaire : l'urgence de la simplification et la valorisation de l'engagement des jeunes.

Après presque une année après avoir été déposé par le Gouvernement, le projet de loi relatif à l'économie sociale et solidaire arrivait le 21 juillet dernier devant l'Assemblée nationale. Bertrand Pancher a souligné la forte attente des acteurs du secteur en la matière, en affirmant qu'il croyait beaucoup en ce secteur qui représente 10 % des emplois en France, qui a besoin d'être soutenu notamment par des projets innovants d'utilité locale. Le député de la Meuse a malheureusement dressé le constat d'un monde associatif en souffrance, à cause de la crise bien sûr, mais aussi dû en partie au désengagement progressif de l'Etat, qui a contribué à fragiliser des associations déjà vulnérables. Il a ainsi réaffirmé devant la ministre et les parlementaires le rôle essentiel joué par les associations en matière de développement économique mais également de cohésion sociale. Ce travail, a-t-il ajouté, doit passer avant tout par une valorisation des métiers et de l'engagement du monde associatif et des métiers de l'économie sociale et solidaire, encore trop peu connus et n'attirant pas toujours le public nécessaire. Bertrand Pancher est revenu sur les valeurs de l'engagement, qui doivent s'apprendre dès le plus jeune âge. Il a ainsi regretté que la commission mixte paritaire qui a étudié ce projet de loi ait supprimé la disposition permettant à un mineur de 16 ans de constituer une association et accomplir seul les actes utiles à son administration sous un certain contrôle des représentants légaux. Il a ainsi indiqué le besoin de faire confiance aux jeunes désireux de s'impliquer pour améliorer la vie quotidienne des concitoyens en indiquant que l'engagement des jeunes dans la vie associative était une vraie question sur un texte fondateur de l'économie sociale et solidaire. D'où la nécessité d'un vrai choc de simplification pour un secteur qui doit rester populaire. En cela, il a dénoncé la position du Gouvernement qui n'a pas tenu sa parole sur ce sujet en multipliant les instances de décision. Si ce texte a, fort heureusement, le mérite de sécuriser le cadre juridique de l'économie sociale et solidaire, Bertrand Pancher a dénoncé son manque d'ambition laissant certains acteurs en dehors du champ d'application. Le secteur des services à la personne qui subit depuis 2 ans des décisions pour le moins arbitraires devrait, aux yeux du député de la Meuse, y être intégré. Pourtant, un peu plus de 2 millions de professionnels dans toute la France améliorent la qualité de vie de 4,5 millions de familles, ce qui est loin d'être dérisoire.

Belle initiative à Erize-la-Petite pour l'année du centenaire.

Bertrand Pancher a tenu à être présent pour soutenir la belle initiative de la commune d'Erize-la-Petite, laquelle a installé une borne géante le long de la voie sacrée, aidée par de nombreux bénévoles. Une manière originale de marquer l'importance de cette voie dans l'histoire.



Bertrand PANCHER, Katya CHASSEIGNE (maire de la commune), Gérard LONGUET, sénateur, Dominique MARECHAL, conseiller général.

Les Meusiens ont du talent !

Le député de la Meuse a profité de sa présence à Paris pour aller applaudir Anthony Marty, un jeune metteur en scène et comédien Meusien originaire de Fains-Veel et qui fait actuellement un triomphe à Paris au Théâtre Caumartin avec la pièce « Début de soirée ». Il s'agit du 3ème succès Parisien en termes d'audience. Un grand Bravo !



Une nouvelle entreprise à Saint-Mihiel.

Bertrand Pancher a inauguré la société SOMATEC venue s'implanter dans le sud de la Meuse, le 25 avril dernier. Cette entreprise spécialisée dans la location de gros matériaux est venue dans le sud du département à l'initiative de Régis MESOT, le Président de la Codecom du Sammiellois, ce qui a permis la création de 7 emplois.



Honneurs du 14 juillet.

Pour les cérémonies du 14 juillet, Bertrand Pancher a choisi de se rendre dans une petite commune de sa circonscription, Longeaux, afin d'honorer Monsieur Jacky FONROQUES, qui a été le maire de la commune pendant plus de 20 ans. Il fut également conseiller général et le député de la Meuse a souhaité rendre hommage à ce modèle d'engagement.



Nos territoires reconnus par les personnalités régionales.

Ces dernières semaines Bertrand Pancher a vu reçu plusieurs importantes personnalités régionales. Le Président du Conseil Régional de Lorraine venu pour échanger sur les dossiers de l'agglomération et de la ville préfecture, Patrick Weiten, le Président du conseil général de Moselle pour s'entretenir des conséquences de la future réforme territoriale et de la prochaine Région, et Laurent Hénart, le maire de Nancy pour évoquer les échanges culturels entre l'ancienne capitale des Duchés de Bar et celle de Lorraine. Tout cela est bon pour la reconnaissance de nos territoires.

La Meuse de demain se dessine...

Bertrand Pancher a assisté aux portes ouvertes du lycée Ligier Richier de Bar-le-Duc. La section Bac Pro soudure était menacée de disparition. Après une mobilisation aux côtés des enseignants remarquables et de la direction, nous avons rebondi grâce aux grands groupes liés à Bure et EDF. Ainsi, une mention complémentaire soudure haute performance a été créée et 25 élèves seront accueillis dès la rentrée et un projet de BTS pourrait aboutir.

Salut Bernard.

Retrouvailles lors du passage du tour de France dans la Meuse et le dépôt de gerbe à Douaumont entre Bernard Hinault et Bertrand Pancher. L'ancien et nouveau maire de Bar-le-Duc avait réussi à faire venir une étape du tour de France lors de son 1er mandat et avait ensuite côtoyé à plusieurs reprises le dernier vainqueur de la grande boucle. Une occasion unique pour évoquer avec lui, mais aussi avec Christian Prud'homme le directeur du tour et Bernard Thévenet, chargé maintenant des relations publiques l'opportunité d'y organiser un événement de ce type ces prochaines années. D'autant plus important d'en parler qu'il faut s'y prendre toujours à l'avance...



Les présidents du pays Barrois en phases pour le développement économique.

Les présidents des communautés de communes et d'agglomérations du pays Barrois (Bar-le-Duc, Haute-Saulx, Saulx et Perthois, Revigny, et Triaucourt-Vaubécourt) représentant un territoire de 70 000 habitants se sont rencontrés le 28 juillet avec Christophe Antoine, afin d'évoquer ensemble la préparation et l'accueil des emplois et services liés au projet CIGEO. Compte tenu du nombre important d'emplois qui seront créés et du calendrier très serrés pour la mise en œuvre des services et des infrastructures, ils viennent d'écrire à la Préfète de la Meuse afin de lui demander de les réunir et de coordonner maintenant les actions et les moyens. Selon Bertrand Pancher, il n'y a plus de temps à perdre faute de quoi les salariés et les sous-traitants iront s'installer ailleurs.

Hommage de Frédéric Cuvillier.

Le ministre des transports a tenu à faire un aller-retour le 25 Juillet dernier à la Préfecture de la Meuse afin de rendre hommage aux 5 victimes du terrible accident qui s'est déroulé sur la RN4 et aussi pour saluer l'engagement des Pompiers et des services de l'état. Le député de la Meuse, qui le connaît bien et qui entretient des relations de grande courtoisie avec lui pour travailler sur tous les dossiers de transports nationaux était également présent. Il lui a glissé qu'il espère le revoir bientôt dans des circonstances plus agréables.

1ere pierre de l'édifice en matière économique.

La 1ere décision prise par la Communauté d'agglomération de Bar-le-Duc aura été d'engager la réalisation d'une zone d'activité économique à Ligny-En-Barrois, pouvant accueillir 4 à 5 PME. Les travaux démarreront dès septembre et répondent à la demande incessante de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Meuse qui aurait vu se refuser des fins de non-recevoir de patrons intéressés par les perspectives de développement économique du Sud Meusien, faute de foncier disponible...Un second projet est à l'étude: réaliser un équipement plus important près de Bar-le-Duc, à Longeville-en-Barrois, sans oublier d'autres territoires déjà dotés. Des entreprises importantes frappent à nouveau aux portes des communes de ces secteurs. C'est bon signe.

Bonnes relations de travail avec les nouveaux élus.

Bertrand Pancher a commencé ces rencontres de travail par les principaux élus de sa circonscription. Le nouveau maire de Saint-Mihiel Xavier Cochet, avec ses adjoints, le maire de Commercy, Jérôme Lefèvre et le Président de la Communauté de communes, Jean-Philippe Vautrin, celui de Vaucouleurs, Paul Witmann et plusieurs membres de son équipe, Jean Claude Rylko, dont il avait fait son 1er vice-président à sa communauté d'agglomération avec que ce dernier ne décide de ne pas faire appel et de se représenter suite à l'annulation des élections municipales de Ligny-en-Barrois, Stéphane Martin, le Président de la Communauté de communes de Gondrecourt... Une occasion d'échanger et de tisser des relations de confiances.

ME CONTACTER

En circonscription :

12 rue Jean Errard

55000 Bar le Duc

Tel : 03.29.70.69.76

Mail : spancher.depute@orange.fr

A l'Assemblée nationale :

126 rue de l'Université

75355 Paris 07 SP

Tél. : 01.40.63.71.73

Mail : spancher@assemblee-nationale.fr

Bertrand Pancher tient des permanences décentralisées dans les cantons : venez rencontrer votre député à Saint-Mihiel, Gondrecourt, Ligny-en-Barrois, Vaucouleurs, Seuil d'Argonne, Commercy, Ancerville, Cousances-les-Forges et Bar-le-Duc.

Retrouvez mes permanences : [cliquez ici](#).